

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 28 juin 2023

**COMPTE DE GESTION
2022 - BUDGET EAU**

Convocation du : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

N° CC_2023_0073

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Gabriel DOUBLET, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Chadia LIMAM par Sophie VILLARI, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ par Robert BURGNIARD, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés :

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

SLO

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du Budget Eau, dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Signé par : Alain FARINE
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - DGS



Signé par : Nadège ANCHISI
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Annemasse Agglo

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

le 25/04/2023

RESULTAT 2022**SERVICE PUBLIC DE L'EAU**

LIBELLE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2022	11 790 148,24	4 718 552,03	16 508 700,27
Dépenses 2022	10 707 245,93	4 749 840,92	15 457 086,85
RESULTAT 2022	1 082 902,31	-31 288,89	1 051 613,42
Situation initiale	1 403 720,80	-686 247,87	717 472,93
SITUATION FINALE	2 486 623,11	-717 536,76	1 769 086,35
Reports de dépenses		1 663 450,11	1 663 450,11
Reports de recettes		859 144,50	859 144,50
TOTAL		-1 521 842,37	964 780,74

Annemasse, le

28 AVR. 2023

La Trésorière Principale d'Annemasse

Le Président

G. DUBLET


 Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
 Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

 Direction Départementale des Finances Publiques
 Trésorerie d'Annemasse
 3 rue Marie Curie
 CS 80529
 74107 ANNEMASSE

Résultats budgétaires de l'exercice

25100 - EAU-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 416 508,39	14 245 187,80	22 661 696,19
Titres de recette émis (b)	4 726 459,53	25 704 943,36	30 431 402,89
Réductions de titres (c)	7 907,50	13 914 795,12	13 922 702,62
Recettes nettes (d = b - c)	4 718 552,03	11 790 148,24	16 508 700,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 416 508,39	14 245 187,80	22 661 696,19
Mandats émis (f)	4 749 840,92	11 636 572,56	16 386 413,48
Annulations de mandats (g)		929 326,63	929 326,63
Depenses nettes (h = f - g)	4 749 840,92	10 707 245,93	15 457 086,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 082 902,31	1 051 613,42
(h - d) Déficit	31 288,89		